

Sujet : [INTERNET] projet de Réserve Naturelle Nationale sur la Seine en amont de Nogent-sur-Seine

De :

Date : 14/12/2022 21:48

Pour : pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr

Madame la préfète,

Je me joins à mes camarades du Club d'Avion de Nogent sur Seine afin de vous faire part de notre inquiétude concernant certains articles du projet de Réserve Naturelle sur la Seine en amont de Nogent sur Seine. Notamment, concernant l'article 15 qui interdirait les engins à moteur. Effectivement, afin de pratiquer l'aviron en toute sécurité, il est nécessaire qu'un "petit" bateau à moteur, qui, nous l'espérons, sera à l'avenir électrique, nous suive. Ce bateau est d'autant nécessaire qu'il nous permet de nettoyer les berges qui malheureusement sont régulièrement souillées par des rejets volontaires et involontaires. Merci de votre compréhension.

Veuillez agréer mes sincères salutations,

Monsieur Bourlier Raynald
pratiquant du CAN